CARROSSERIE ET GARNITURE

SECTION BT

AVIS DE MODIFICATION :

- La garniture de porte de porte a été modifiée.
- Un siège avant équipé de coussin gonflable latéral a été ajouté.
- Une fonction anti-pincement a été ajoutée à la vitre conducteur.

TABLE DES MATIERES

PRECAUTIONS 1002
Système de retenue supplémentaire (SRS) “COUSSIN GONFLABLE” et “PRETENSIONNEUR DE CEINTURE DE SECURITE” 1002
PORTES 1003
Réglage de l’interrupteur de limite de porte avant (côté conducteur uniquement) 1003
GARNITURE INTERIEURE 1004
Garniture de porte 1004
SIEGES 1006
Siège avant 1006
RETROVISEUR 1007
Rétroviseur de porte 1007

Système de retenue supplémentaire (SRS) ''COUSSIN GONFLABLE'' et ''PRETENSIONNEUR DE CEINTURE DE SECURITE''

Utilisé conjointement avec une ceinture de sécurité, les systèmes de retenue supplémentaire tels que le ''COUSSIN GONFLABLE'' et le ''PRETENSIONNEUR DE CEINTURE DE SECURITE'' permettent de réduire les risques de blessures graves subies par le conducteur et le passager avant dans certains types de collision. La composition du système SRS disponible pour le MODELE NISSAN Y61 est la suivante (la composition varie selon la destination et l'équipement optionnel) :

- Lors d'une collision frontale
  Le système de retenue supplémentaire se compose d'un module de coussin gonflable côté conducteur (situé dans le moyeu du volant), d'un module de coussin gonflable côté passager avant (situé sur le tableau de bord, côté passager), de prétensionneurs de ceintures de sécurité, d'un boîtier de capteurs de diagnostic, d'un témoin, d'un faisceau de câblage et d'un câble spiralé.
- Lors d'une collision latérale
  Le système de retenue supplémentaire se compose d'un module de coussin gonflable latéral avant (situé dans la partie extérieure du siège avant), d'un capteur satellite, d'un boîtier de capteurs de diagnostic (un des composants des coussins gonflables en cas de collision frontale), d'un faisceau de câblage et d'un témoin d'avertissement (un des composants des coussins gonflables en cas de collision frontale).

Les instructions permettant de réparer le système sans danger sont fournies à la section RS de ce manuel de réparation.

ATTENTION :

- **Pour ne pas rendre le SRS inopérant, ce qui augmenterait les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision entraînant le déploiement du coussin gonflable, l'entretien devra être effectué par un concessionnaire NISSAN agréé.**
- **Un entretien incorrect, y compris une dépose et une repose incorrectes du système de retenue supplémentaire, peut être à l'origine de blessures provoquées par une activation involontaire du système. Pour la dépose du câble spiralé et du module de coussin gonflable, se reporter à la section RS.**
- **Ne pas utiliser d'équipement d'essai électrique sur les circuits connexes du SRS sauf si indiqué dans le Manuel de Réparation. Le câble spiralé et les faisceaux de câblage équipés d'une gaine d'isolation jaune soit juste devant les connecteurs de faisceau, soit sur le faisceau tout entier sont reliés au SRS.**

Réglage de l’interrupteur de limite de porte avant (côté conducteur uniquement)

CONDITIONS DE REGLAGE

Après avoir effectué chacune des opérations suivantes, régler l’interrupteur de limite (avec moteur intégré).

- Dépose et repose du régulateur
- Dépose du moteur de régulateur
- Fonctionnement du régulateur comme un ensemble indépendant
- Dépose et repose de la vitre de la porte
- Dépose et repose de la glissière

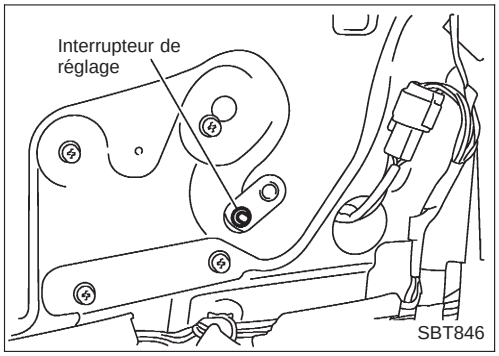

PROCEDURES DE REGLAGE

Après la repose des pièces, procéder comme suit :

1. Fermer la vitre complètement.
2. Appuyer sur l’interrupteur de réglage et ouvrir complètement la vitre.
3. Relâcher l’interrupteur de réglage. Après s’être assuré que l’interrupteur de réglage est revenu à sa position initiale, fermer la vitre complètement.
4. L’interrupteur de limite est désormais réglé.

PRECAUTION :

Faire attention d’ouvrir et de fermer manuellement la vitre. (Ne pas utiliser les procédures d’ouvertures automatiques.)

Garniture de porte

DEPOSE — Garniture de porte

① Déposer le revêtement intérieur du coin avant de la porte. Se reporter à ‘‘Rétroviseur de porte’’ pour plus de détails, BT-1007.
② Déposer l’écusson de poignée intérieure. A
③ Déposer l’accoudoir de porte. B
④ Déposer la protection et les vis fixant les interrupteurs de lève-vitre électrique, puis débrancher le connecteur. C
⑤ Déposer les vis qui fixent la garniture de porte.
⑥ Déposer les clips qui fixent la garniture de porte.
⑦ Déposer la garniture de porte en la soulevant.

SEC. 251•809•828

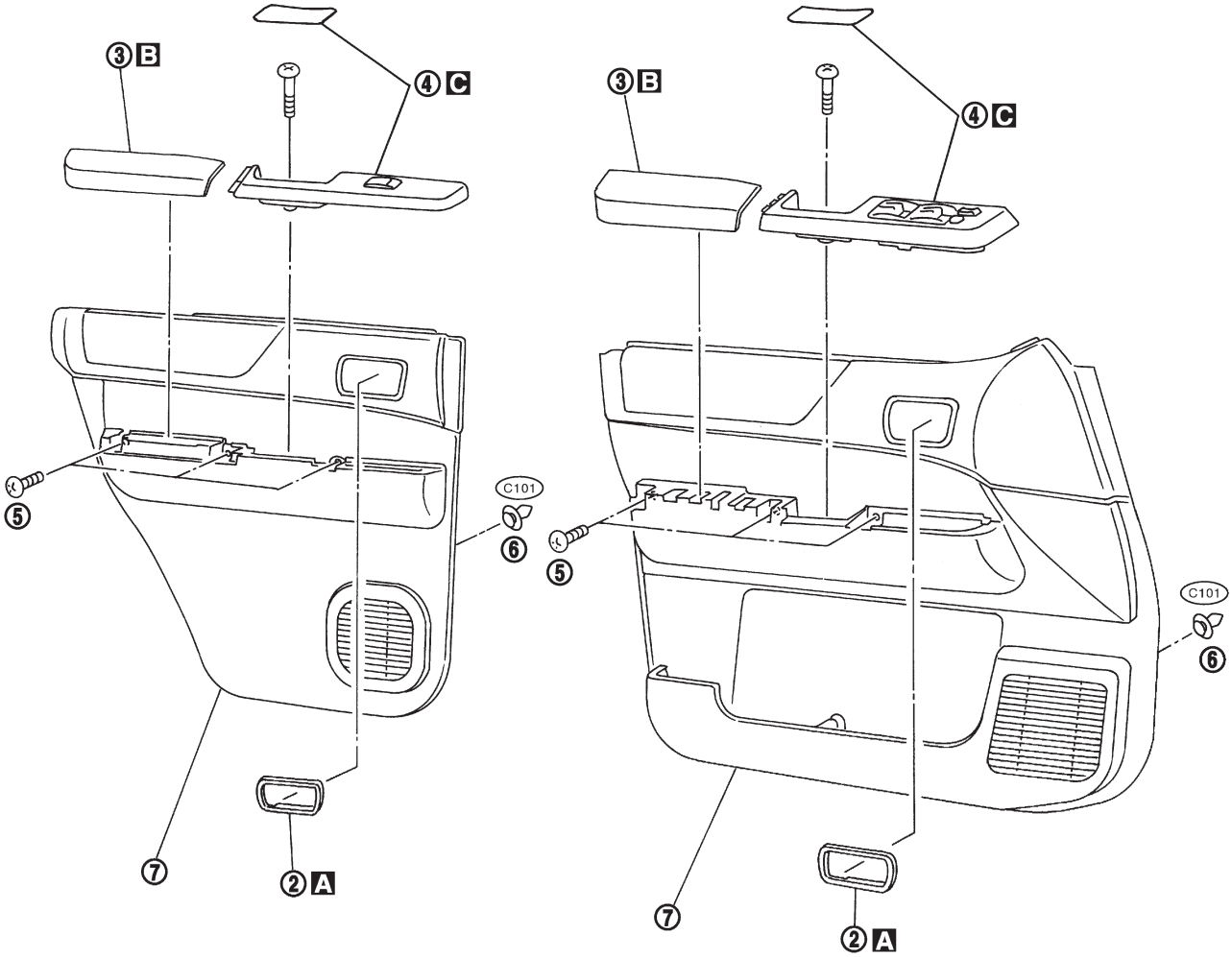

SBT847

Garniture de porte (Suite)

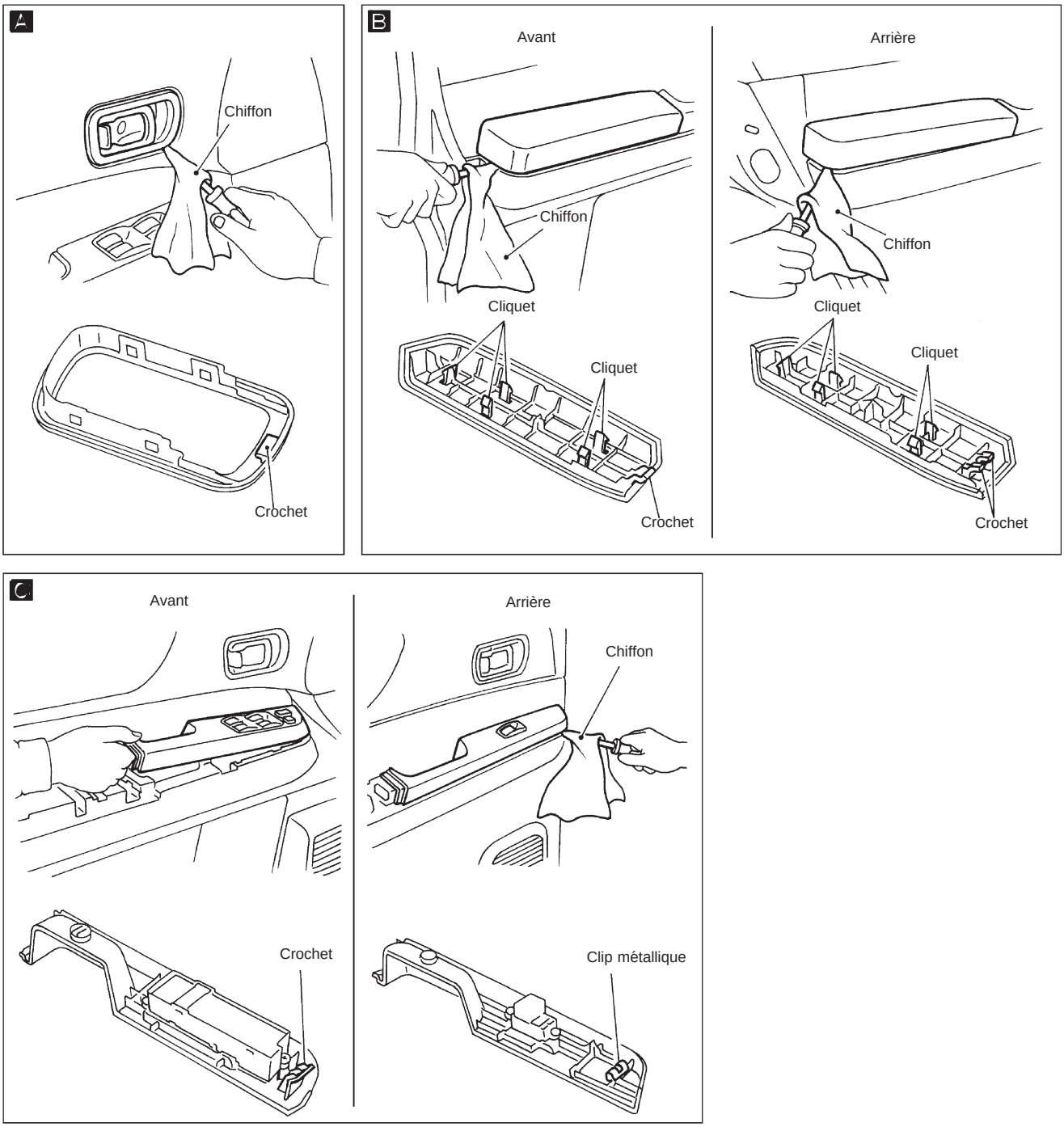

SBT566

Siège avant

- Manipuler la garniture de siège avec soin lors de la dépose ou repose afin de ne pas la salir et de ne pas l'endommager.

SIEGE ELECTRIQUE

SEC. 870

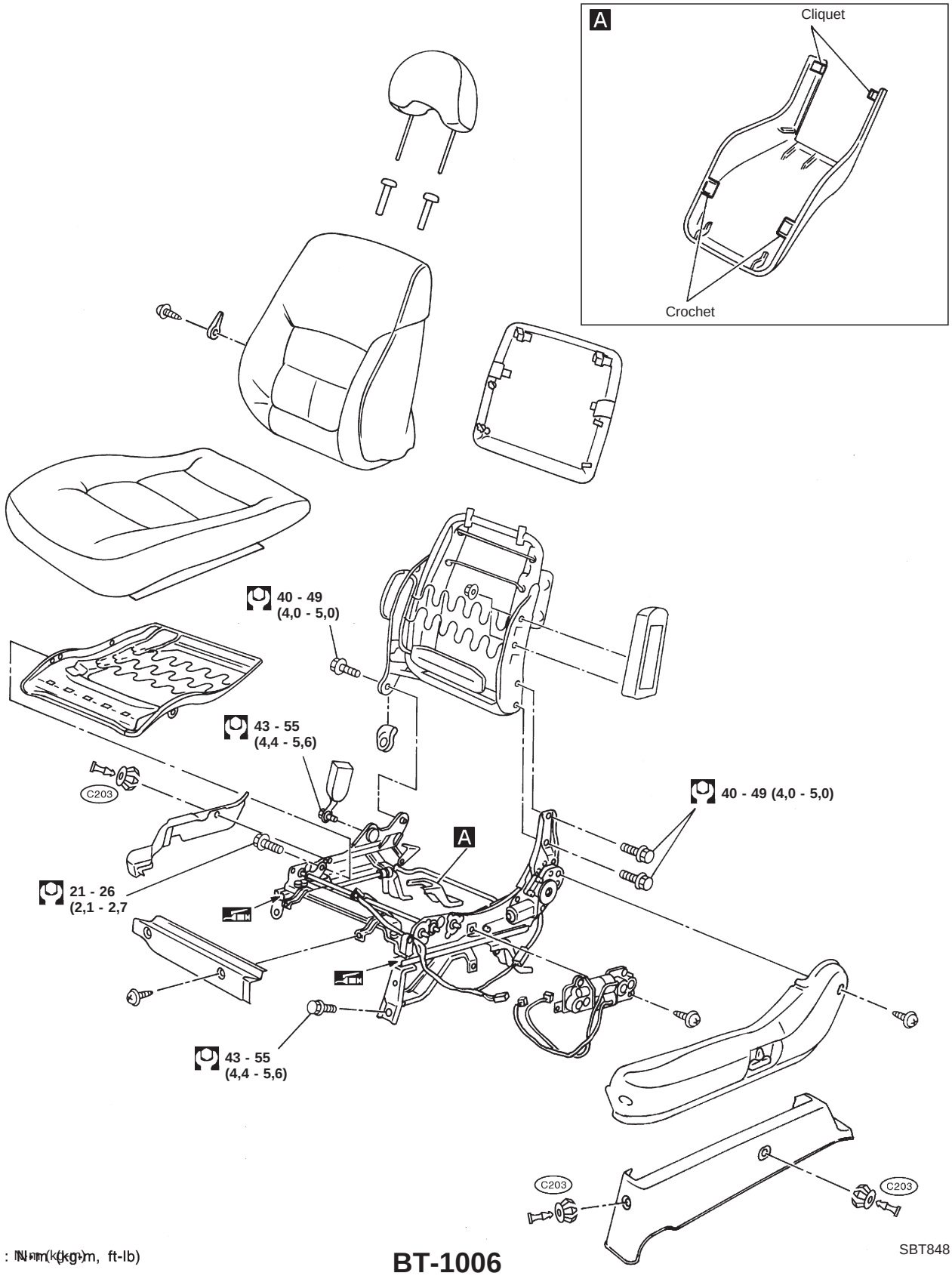

: N·m (kg-m, ft-lb)

SBT848

Rétroviseur de porte

PRECAUTION :
Prendre soin de ne pas rayer le boîtier du rétroviseur extérieur.

★ **Pour le schéma de câblage, se reporter au chapitre ''RETROVISEUR EXTERIEUR ELECTRIQUE'' à la section EL.**

DEPOSE — Rétroviseur de porte

① Déposer le clip fixant la protection interne, puis déposer la protection interne.
② Déposer la garniture de porte. Consulter ''Garniture de porte'' pour plus de détails, BT-1004.
③ Rouler vers l'arrière l'écran d'étanchéité et déposer le connecteur de faisceau du rétroviseur de porte.
④ Déposer le clip du faisceau de rétroviseur de porte.
⑤ Déposer les boulons fixant le rétroviseur de porte, puis déposer l'ensemble du rétroviseur.

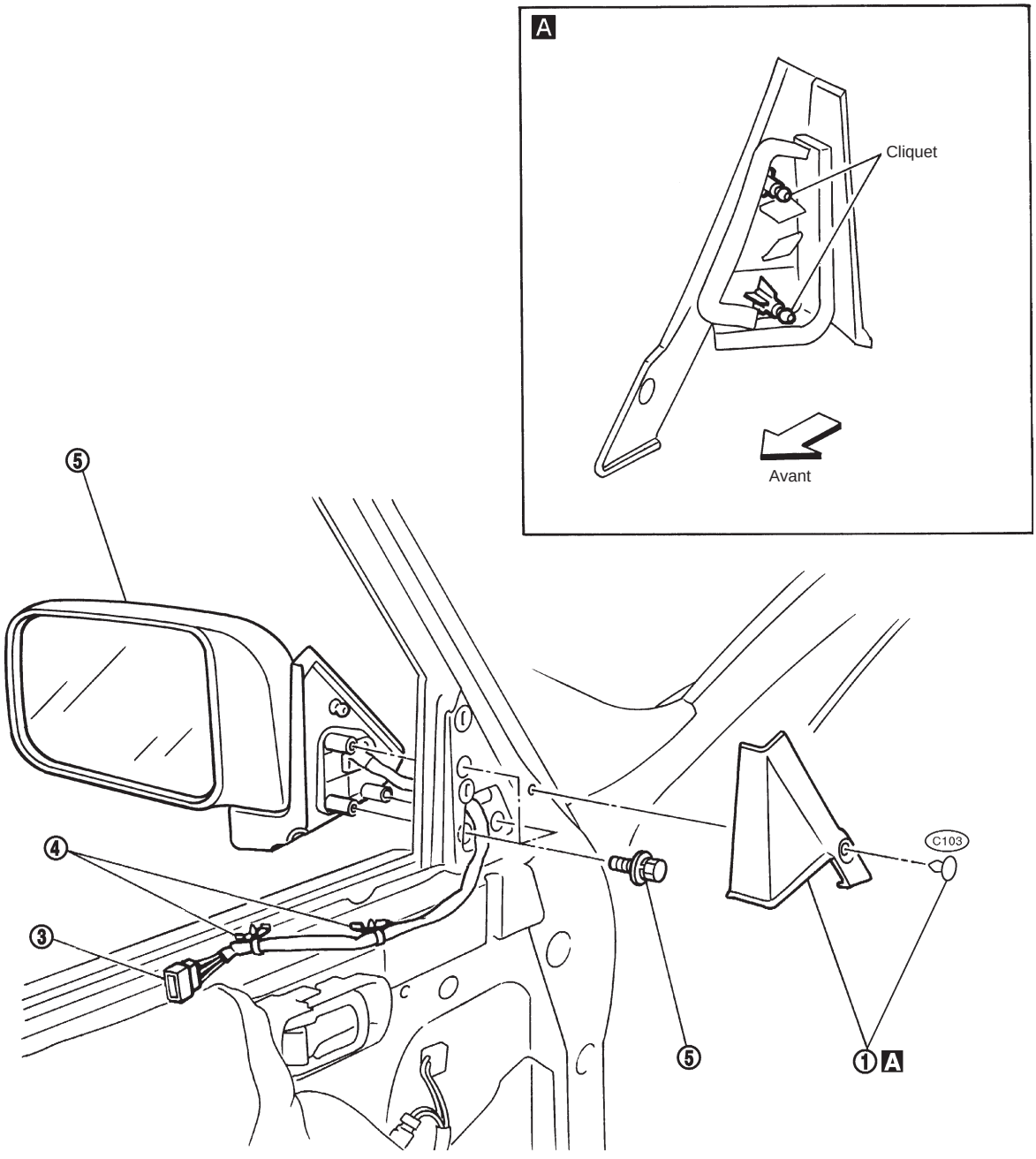

SBT849